



Annexe 2  
Charte régionale « Objectif zéro phyto »



DELIBERATION TYPE

(A adapter selon le statut du gestionnaire engagé)

Structure .....  
(Logo à ajouter en en-tête de la délibération)

Le Conseil .....(départemental, ou autre) de ....., dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présence (représentant légal)  
.....

Présents : .....

Objet : Adhésion à la « charte régionale : Objectif zéro phyto. »

Monsieur/Madame le/la (représentant) présente au Conseil ..... la charte régionale  
« Objectif zéro phyto», proposée par la Fédération Régionale de Défense contre les  
Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie :

- Des démarches sont engagées au niveau européen (Directive cadre sur l'utilisation durable des pesticides) et au niveau national (plan Ecophyto) pour une réduction de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Les gestionnaires d'espaces publics ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des jardins, espaces verts et infrastructures.
- La charte régionale propose une démarche valorisante des initiatives de suppression des pesticides dans ces espaces.
- Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces et celle des usages, préservation et reconquête de la qualité des eaux.
- L'engagement de (gestionnaire) dans la charte conduira, conformément au cahier des charges de la charte adapté aux gestionnaires de réseaux, à mettre en œuvre un plan d'actions vers le zéro pesticide, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

Après délibération, le Conseil ..... ; suite à son engagement en faveur de la réduction des pesticides, adopte le cahier des charges et sollicite l'adhésion de (gestionnaire) à la charte régionale « Objectif zéro phyto».

Fait à ..... le  
Le/la (représentant légal),

